

CONCOURS EXTERNE
ADJOINTS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION PRINCIPAUX
2e classe
Session 2021
Académie de Nantes
Centre organisateur : Université de Nantes

BRANCHE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE : J « Gestion et Pilotage »
EMPLOI-TYPE : Adjoint-e en gestion administrative

Jeudi 20 mai 2021

Lieu : Université de Nantes

Durée de l'épreuve : 2h – Coefficient : 3

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

L'épreuve d'admissibilité consiste dans le traitement de questions et la résolution de cas pratique et d'exercices relevant de l'emploi-type à pourvoir.

Lisez attentivement les instructions figurant page 2 du présent dossier avant de commencer à composer

INSTRUCTIONS IMPORTANTES

Le présent dossier comporte 15 pages numérotées de la page 1 à la page 15. Assurez-vous que cet exemplaire soit complet. Dans le cas contraire, demandez un nouvel exemplaire au responsable de la salle.

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie mise à votre disposition. Toute mention d'identité ou tout signe distinctif porté sur toute autre partie de la copie que vous remettrez en fin d'épreuve entraînera l'annulation de votre épreuve.

Consignes concernant les copies :

Ce dossier constitue le sujet de l'épreuve et le document sur lequel vous devez formuler vos réponses. Aucun document complémentaire ne sera accepté ni corrigé.

Les feuilles de brouillon fournies par l'administration ne doivent pas être insérées dans les copies et ne seront pas prises en compte dans la correction.

Seule l'utilisation d'un stylo de couleur bleue ou noire est autorisée. L'utilisation d'une autre couleur, du crayon à papier ou d'un surligneur est interdite.

Ce sujet ne doit pas être détaché/dégrafé.

Merci de prêter une attention particulière à l'orthographe, à la grammaire et à la syntaxe.

Matériel :

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire ou de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Vous devez éteindre et ranger votre téléphone portable pendant toute la durée de l'épreuve.

I-CULTURE GENERALE

1-Indiquez la capitale des pays suivants :

- Suisse : _____
- Portugal : _____
- Pologne : _____
- Espagne : _____
- Danemark : _____
- Irlande : _____

2-Classez chronologiquement ces Présidents de la Vème République selon leur date d'élection :

- François Mitterrand - _____
- Georges Pompidou - _____
- Emmanuel Macron - _____
- Valéry Giscard d'Estaing - _____
- François Hollande - _____
- Jacques Chirac - _____
- Charles De Gaulle - _____
- Nicolas Sarkozy - _____

3-Reliez chaque œuvre littéraire à son auteur :

- Les misérables - Gustave Flaubert
- Le malade imaginaire - Albert Camus
- La peste - Victor Hugo
- Madame Bovary - Molière
- Les fleurs du mal - Charles Baudelaire
- Germinal - Emile Zola

4- Qui est l'actuel Premier Ministre britannique ?

5- En quelle année ont eu lieu les attentats du World Trade Center ?

6- En botanique, qu'est-ce qu'une hêtraie ?

7- Dans quel art s'est illustré Claude Debussy ?

II-ORTHOGRAPHE/GRAMMAIRE/MATHEMATIQUES

1-Rédigez correctement les phrases suivantes (rayer les mentions inutiles)

La tarte que ce pâtissier a **réalisé/ réalisée** est délicieuse

Les appréciations que la maitresse a **donné/donnés/données** aux travaux des élèves sont élogieuses

Les petites poules en carton ont été **confectionnés/confectionnées/confectionné** par les garçons de petite section.

2-Réunir les deux phrases suivantes en une seule :

Le collège que l'on a visité est grand. L'année prochaine, je vais dans ce collège

Je joue du piano. Ma femme m'a offert ce piano

3-Choisir : s'est – c'est – ces – sait – ses

Le restaurateur constitué un stock de boisson et de glace. Grâce àstocks, il n'y aura pas de manque pour la période estivale.

..... un propriétaire prévoyant quisatisfaire.....clients.

4-Ecrivez l'adverbe correspondant à :

- Commun _____
- Patience _____
- Immédiat _____
- Prudent _____
- Indifférent _____

5-Des étudiants en 2^{ème} année de Licence de sociologie ont obtenu les notes suivantes (sur 20)

	Coefficient	Etudiant A	Etudiant B
UE 4	3	9	12
UE 5	2	15	8
UE 6	4	8	11

Pour être admis en 3^{ème} année de Licence, ils doivent obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20.

Quel(s) étudiant(s) est admis en 3^{ème} année ? Justifier votre réponse.

6-Ecrire en toutes lettres :

15 260 000 € : _____

25,80 € : _____

7-Sachant qu'une voiture roule à 120 km/h, en combien de temps aura-t-elle parcouru 70 kilomètres (vous justifierez votre réponse)

8-Si l'on achète un bien pour une valeur hors taxes de 150 euros, on paiera un prix toutes taxes comprises (au taux normal de TVA) de

- 165 €
- 180 €
- 200 €

III-BUREAUTIQUE ET CULTURE INFORMATIQUE

1-Reliez chacun des raccourcis clavier à l'action à laquelle il correspond

Ctrl + A	Imprimer
Ctrl + Z	Copier
Ctrl + P	Annuler
Ctrl + C	Sélectionner tout
Ctrl + F	Rechercher

2-Pouvez- vous expliquer ce que signifient les 3 symboles suivants dans le bandeau « accueil » d'un fichier word ou excel ?



3- Reliez chaque formule Excel au résultat qu'elle permet d'obtenir

NB.SI	Renvoie la moyenne des arguments qui peuvent être des nombres, des noms, des matrices, ou des références contenant des nombres
SOMME.SI	Détermine le nombre de cellules non vide répondant à une condition contenue dans une plage
NB	Additionne des cellules spécifiées selon un certain critère
MOY	Détermine le nombre de cellules d'une plage contenant des nombres

4- Citez 3 outils de stockage externe de fichiers numériques

5- Vous devez mettre en place un planning partagé sur lequel les 5 agents qui composent votre service doivent inscrire leurs congés estivaux 2021, sans que vous n'ayez à les saisir pour eux.

a. Quel outil utilisez-vous ? Justifiez votre réponse

b. Comment effectuez-vous le partage du fichier, par quel moyen ? Justifiez votre réponse

IV-FONCTION PUBLIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

1-De quelle catégorie de la fonction publique relèvent les corps ou fonctions suivants ?

Répondre par une croix

Corps/fonctions	Catégorie		
	A	B	C
Adjoint technique			
Technicien de recherche et formation			
Conservateur de bibliothèque			
Enseignant-chercheur			
SAENES			

2-Citez les différentes fonctions publiques

3-Citez 3 obligations du fonctionnaire

4-Citez 3 droits d'un agent public

5-Citez 2 organismes de recherche – Expliciter les termes

6-Par qui est dirigée une université ? Quelle est la durée du mandat ?

7-Citez 3 grandes missions d'une université ?

8-Qui est actuellement ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ?

9-Qui finance quoi ? Reliez les éléments figurant dans les 2 colonnes ci-dessous en indiquant à l'aide de flèches les flux financiers existants :

- | | |
|---------------------------|--------------------|
| - Les lycées | - Les communes |
| - Les collèges | - Les départements |
| - Les écoles élémentaires | - Les régions |

10-Quelle est la juridiction compétente saisie en cas de conflit entre fonctionnaire et l'administration d'état ?

11-Classez, du plus important au moins important, les documents suivants en fonction de la hiérarchie des normes :

circulaire, loi, arrêté, règlement intérieur, décret

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 12 mai 2020 portant adaptation des épreuves et des règles de composition des jurys de concours et d'examens professionnalisés réservés de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19

NOR : ESRH2011040A

Le ministre de l'action et des comptes publics et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment le I du 2° du I de son article 11 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, notamment son article 5 ;

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2020-437 du 16 avril 2020 pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 modifié relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 11 juin 2013 modifié fixant les règles d'organisation générale, la composition des jurys et la nature des épreuves des recrutements réservés pour l'accès à certains corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. - Les dispositions des arrêtés du 28 décembre 2011, du 29 décembre 2011 et du 11 juin 2013 susvisés sont adaptées dans les conditions prévues par le présent arrêté pour le déroulement des concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ouverts pendant la période comprise entre le 12 mars et le 31 décembre 2020.

Section 1

Dispositions relatives aux concours externes

... /... ou [...]

Art. 5. - Pour l'application des articles 20 et 21 du même arrêté, les concours externes de recrutement des adjoints techniques principaux de recherche et formation de 2^e classe comportent une épreuve unique écrite d'admission consistant dans le traitement de questions et la résolution de cas pratiques et d'exercices relevant de l'emploi type correspondant à l'emploi à pourvoir. Cette épreuve est destinée à permettre de vérifier chez les candidats les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi postulé ainsi que leur capacité à remplir les fonctions d'adjoint technique de recherche et de formation de principal de 2^e classe telles qu'elles sont définies à l'article 50-1 du décret du 31 décembre 1985 précité.

Sa durée est fixée à deux heures.

... /... ou [...]

Art. 13. - La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 12 mai 2020.

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Pour la ministre et par délégation :

La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,

F. DUBO

Le ministre de l'action et des comptes publics,

Pour le ministre et par délégation : La sous-directrice des compétences et des parcours professionnels,

C. LOMBARD

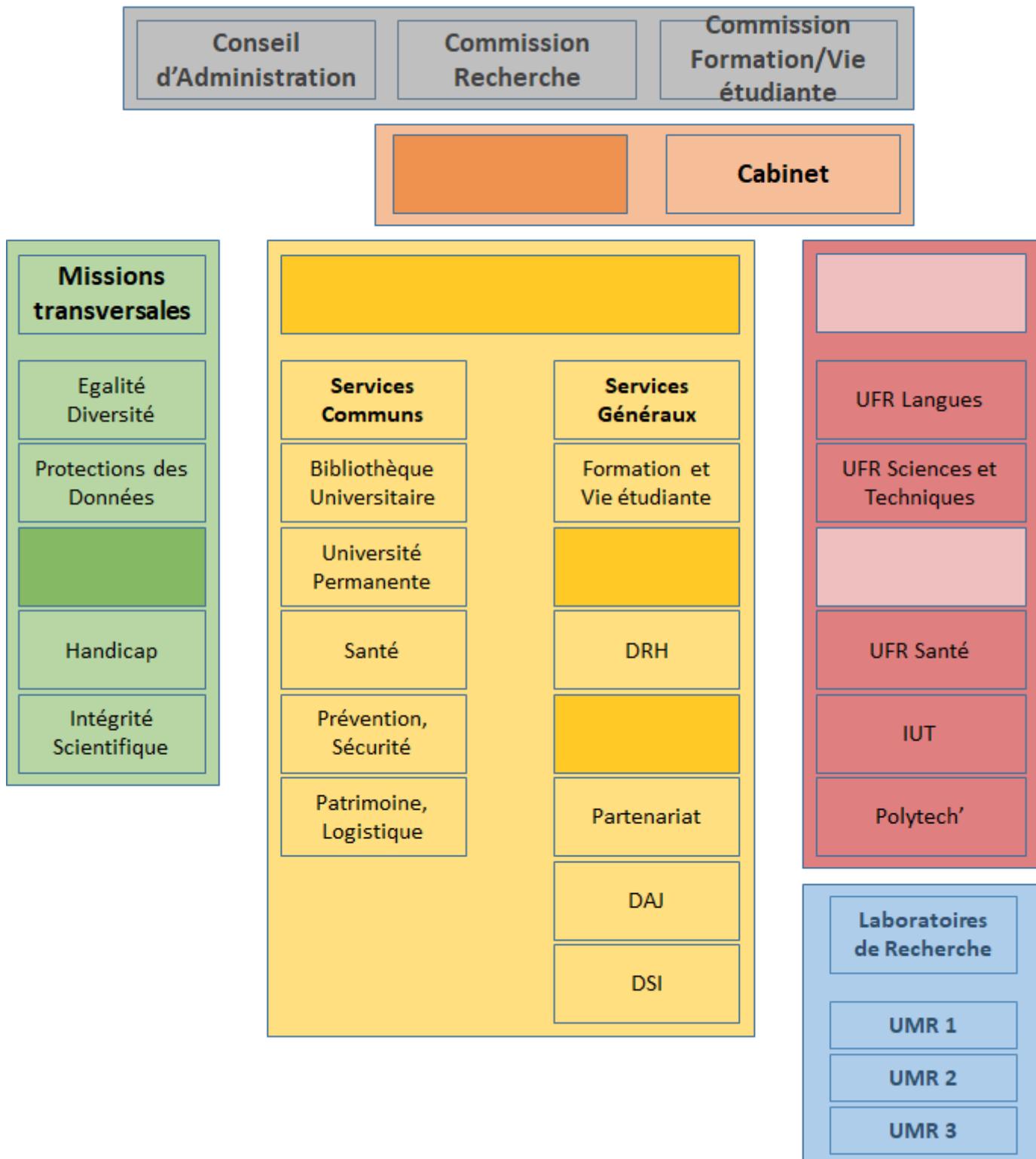
17- Prenez connaissance de l'extrait du texte ci-dessus puis répondez aux questions

De quel type de texte s'agit-il ?

De quand date-t-il ?

Qui est à l'initiative du texte ?

Extrait d'un organigramme d'une université



a. Placer correctement les noms suivants :
Président.e ; Direction Générale des Services ; Composantes

b. Vous postulez sur les postes vacants dans les entités suivantes. Placez-les entités dans l'organigramme :

UFR STAPS ; Agence Comptable ; Mission Transformation écologique ; DAF

2. Que signifie "G.B.C.P." : Expliquer à quoi cela correspond

3. Quelles sont les principales sources de financement des universités :

4. Expliquer le principe du paiement après service fait et son utilité

5. Quel est le délai global de paiement imposé aux universités :
